



# Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 181-2022  
 Type d'intervention : Interpellation  
 Motion ayant valeur de directive :   
 N° d'affaire : 2022.RRGR.299

Déposée le : 05.09.2022

Motion de groupe : Non  
 Motion de commission : Non  
 Déposée par : Kullmann (Thun, UDF) (porte-parole)  
 Martin (Ligerz, Les Verts)  
 Speiser-Niess (Zweisimmen, UDC)  
 Rashiti (Gerolfingen, UDC)  
 Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC)

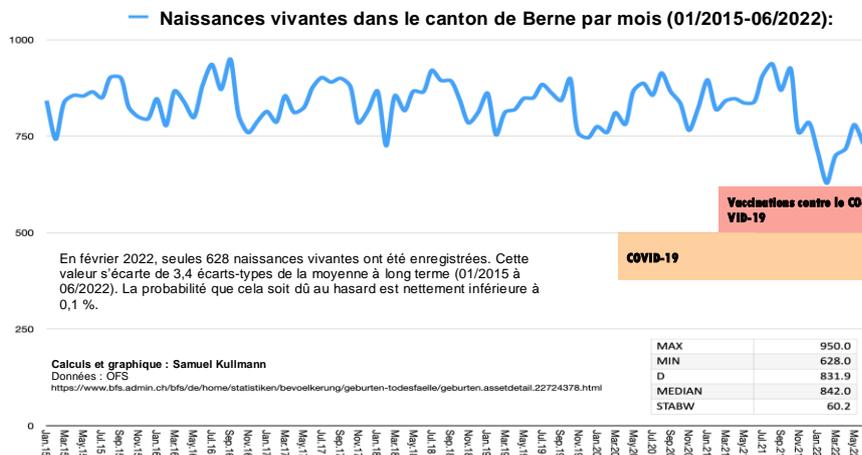
Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui  
 Urgence accordée : Oui 08.09.2022

N° d'ACE : du  
 Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration  
 Classification : -

## Baisse du nombre de naissances d'une ampleur jamais vue en 150 ans – est-ce dû à la vaccination contre le COVID-19 ?

Les données fournies par l'Office fédéral de la statistique (OFS) permettent d'établir que, depuis janvier 2022, le nombre de naissances vivantes s'est abaissé comme jamais auparavant en Suisse et dans le canton de Berne<sup>1</sup>. En février 2022, seules 628 naissances vivantes ont été enregistrées. D'après nos calculs, cette valeur s'écarte de 3,4 écarts-types de la moyenne à long terme (de janvier 2015 à juin 2022). Il s'agit de la plus forte baisse depuis que l'OFS recolte les données relatives aux naissances vivantes (1872).

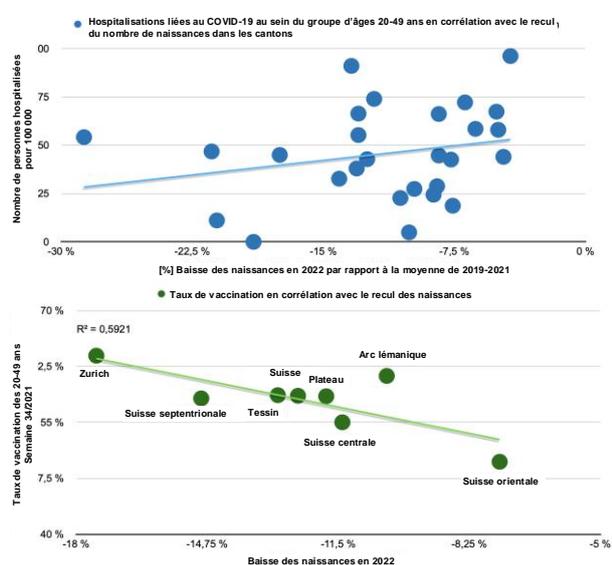
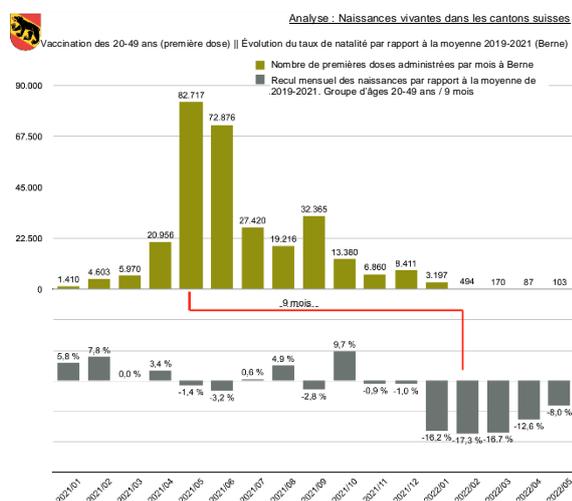


<sup>1</sup> <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/naissances-deces/naissances.html>

Il est urgent de déterminer les causes précises de cette baisse. Fondamentalement, il est impossible de conclure à une causalité sur la base d'une simple corrélation, mais les observations exposées ci-dessous sont tout de même inquiétantes.

Tout d'abord, on observe que la forte baisse du nombre de naissances vivantes intervient précieusement neuf mois après l'ouverture de la vaccination à toutes les personnes âgées de 20 à 49 ans. Ensuite, en comparant entre les régions, on constate qu'il y a une corrélation entre le recul des naissances et la couverture vaccinale. En Suisse orientale (couverture vaccinale : 49,7 %), les naissances ont reculé de 8,6 % contre 18 % à Zurich (couverture vaccinale : 63,9 %). Les données ne permettent néanmoins pas de faire de rapprochement entre la dénatalité et le nombre de cas de COVID-19 ou d'hospitalisations liées au COVID-19.

Les graphiques suivants sont tirés du document de 66 pages intitulé « *Geburtenrückgang in den Schweizer Kantonen* » [Recul de la natalité dans les cantons suisses] publié le 13 août 2022 :<sup>2</sup>



D'après Konstantin Beck, professeur titulaire à l'Université de Lucerne et conseiller spécialisé en économie de la santé, cette méthode ne permet pas de prouver formellement qu'il y a un lien entre la baisse du nombre de naissances vivantes et l'accroissement de la couverture vaccinale<sup>3</sup>. M. Beck expose toutefois que certaines causes avancées comme le léger excédent de naissances en 2021, le stress lié à la pandémie et l'évolution du nombre d'avortements ou d'infections au COVID-19, ne permettent pas d'expliquer la chute historique du nombre de naissances et conclut que « au vu des données dont nous disposons concernant les naissances en Suisse, nous pouvons supposer que la vaccination est à l'origine du surprenant et considérable recul du nombre de naissances vivantes »<sup>4</sup>.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif sait-il que, depuis janvier 2022, nous assistons à un effondrement dramatique et inédit du nombre de naissances vivantes en Suisse et dans le canton de Berne ?

<sup>2</sup> [https://www.aetheia-scimed.ch/wp-content/uploads/2022/08/Geburtenrueckgang-in-den-Schweizer-Kantonen\\_13082022.pdf](https://www.aetheia-scimed.ch/wp-content/uploads/2022/08/Geburtenrueckgang-in-den-Schweizer-Kantonen_13082022.pdf)

<sup>3</sup> <https://weltwoche.ch/story/ueber-6000-kinder-fehlen/>

<sup>4</sup> <https://weltwoche.ch/story/sag-mir-wo-die-kinder-sind/> [notre traduction, citation originale : « aufgrund der heute vorliegenden Schweizer Geburtszahlen davon auszugehen [ist], dass die Impfung die Verursacherin des ungewohnt heftigen Einbruchs der Anzahl Lebendgeburten ist. »]

2. Quels éléments de réponse le Conseil-exécutif a-t-il pour expliquer ce phénomène ?
3. Le Conseil-exécutif sait-il que, dans le cadre des vastes études menées par Pfizer et Moderna qui ont servi de bases à l'autorisation expresse des vaccins, les problématiques suivantes ont été soulevées ?
  - Pour n'en citer que quelques-unes : nombreux conflits d'intérêts, pas d'études en double insu, temps d'observation très courts, manipulations des données, communication retardée des effets secondaires, évaluations douteuses des décès de participantes et participants aux études auxquels le vaccin a été inoculé, dissolution du groupe placebo (cf. *Infosperber: mRNA-Impfstudien: Zwölf Punkte, die zu denken geben* [Études sur les vaccins à ARN messager : douze points qui font réfléchir], 08.08.2022)<sup>5</sup>
4. Le Conseil-exécutif est-il prêt à l'avenir à se conformer davantage au principe de libre volonté pour les interventions relevant du domaine médical, et tout particulièrement pour les interventions soumises à autorisation ?
5. On peut lire actuellement sur le site de la DSSI que la vaccination de rappel est conseillée dès l'âge de douze ans. Le Conseil-exécutif est-il prêt, par mesure de précaution, à revoir sa recommandation tant que plane un doute sur les liens entre le recul historique du nombre de naissances et le vaccin contre le COVID-19 ?

Motivation de l'urgence : les données relatives à la baisse du nombre de naissances vivantes dans le canton de Berne sont alarmantes. Il faut de toute urgence faire la lumière sur les causes qui pourraient être à l'origine de la corrélation, notamment en ce qui concerne la stratégie de lutte contre la pandémie de COVID-19.

Destinataire  
– Grand Conseil

---

<sup>5</sup> <https://www.infosperber.ch/gesundheit/mrna-impfstudien-zwoelf-punkte-die-zu-denken-geben/>